



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

personnel

Question écrite n° 53188

Texte de la question

M. Thierry Lazaro interroge Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le nombre de personnes, fonctionnaires et contractuels, qui ont bénéficié en 2008 de plans de formation professionnelle continue, tant au sein de son ministère que des administrations et services en dépendant.

Texte de la réponse

Le renforcement de la formation professionnelle continue des personnels des établissements relevant de ce périmètre est une préoccupation importante pour le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Compte tenu des défis que les opérateurs ont affronté et vont affronter dans la décennie à venir, le renforcement des compétences de leurs personnels par la formation continue est un instrument essentiel de leur politique de gestion des ressources humaines. Toutefois ces opérateurs étant tous des établissements publics dotés d'une large autonomie en matière financière et de ressources humaines, ils élaborent eux-mêmes en fonction de leurs besoins spécifiques leur propre plan de formation et en suivent la réalisation. Il n'existe pas de plan ministériel, ni de recensement du nombre de bénéficiaires des plans des opérateurs. Une réflexion et des travaux préparatoires sont toutefois lancés afin d'organiser des remontées d'information automatisées venant des opérateurs dans divers domaines de gestion des ressources humaines.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Lazaro](#)

Circonscription : Nord (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 53188

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 juin 2009, page 6044

Réponse publiée le : 15 mai 2012, page 3857